



**Kolly Gabriel, Genoud (Brillard) François**

Membres de l'OCC - Qui les remplace dans leurs fonctions ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

16.10.20

DSJ

**Dépôt**

Au mois de mars la situation sanitaire a poussé le Conseil d'Etat à mettre en place l'Organe Cantonal de Conduite (OCC). Cet organe est composé de nombreuses personnes qui ont pour la plupart un rôle important dans l'administration et les services de notre canton. L'évolution sanitaire et les mesures mises en place ont demandé une grande disponibilité de la part des membres de l'OCC. Ces absences prolongées peuvent péjorer certains services de l'Etat dans leur fonctionnement quotidien et entraîner des retards dans le traitement des dossiers en cours.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'heures les membres de l'OCC ont-ils effectuées durant leur mandat ?
2. Des retards ont-ils été constatés dans le traitement des dossiers courants des membres de l'OCC ? Si oui, quelles démarches ont été entreprises pour remédier à cette situation ?
3. Les membres de l'OCC, qui occupent des fonctions importantes (préfets, chefs de service, etc.), ont-ils été remplacés dans leurs fonctions lors de leurs absences ?
4. Si une nouvelle mise en place de l'OCC devait avoir lieu, quelles mesures le Conseil d'Etat va-t-il entreprendre (prévoir des remplacements ponctuels, etc.) ?

—